

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	7 (1974)
<b>Heft:</b>	1
<b>Nachruf:</b>	Hommage à André Rivier
<b>Autor:</b>	Stauffacher, Werner / Schmid, Pierre / Lasserre, François

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

HOMMAGE  
A  
ANDRE RIVIER

*Le jeudi 6 décembre 1973, la Faculté des Lettres a rendu un hommage public au professeur André Rivier, titulaire de la chaire de langue et de littérature grecques, décédé après une longue maladie le 27 avril 1973. Tour à tour M. Werner Stauffacher, doyen de la Faculté des Lettres, M. Pierre Schmid et M. François Lasserre, professeurs de langue et de littérature, — latines pour celui-là, grecques pour celui-ci —, M. Etienne Barilier, licencié ès lettres, ont évoqué le souvenir du professeur et du collègue, du savant et du maître.*

*Les Etudes de Lettres sont heureuses de s'associer à cet hommage en publiant les témoignages apportés au cours de cette cérémonie. Suivent quelques textes qui les prolongent et suggèrent la quête profonde de l'helléniste. Nous remercions les éditeurs, notamment les rédacteurs en chef de la Gazette de Lausanne et de la Revue de Théologie et de Philosophie, de nous avoir autorisés à les reproduire. Un recueil des travaux d'André Rivier paraîtra ultérieurement, avec une bibliographie complète.*

Monsieur le Secrétaire général du Département de l'instruction publique et des cultes,  
Monsieur le Chef de service de l'enseignement supérieur,  
Monsieur le Recteur,  
Mes chers collègues,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Chère Madame,

La Faculté des Lettres vous souhaite la bienvenue à cette cérémonie d'hommage à la mémoire d'André Rivier, professeur de langue et littérature grecques, l'un de ses anciens doyens.

Un certain nombre de personnes auraient désiré être des nôtres ce soir, mais en sont empêchées. Je me permets de mentionner Madame Louis Rivier, ainsi que Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Pradervand et Monsieur Olivier Reverdin, tous deux retenus à Berne par la session des Chambres fédérales.

Je remercie d'ores et déjà MM. Pierre Schmid, François Lasserre et Etienne Barilier de bien vouloir nous prêter leur concours.

Une réception suivra cette cérémonie. Elle aura lieu à la salle Frank Olivier où André Rivier donnait, depuis 1963, l'essentiel de son enseignement et où vont être déposés les livres qu'il a bien voulu léguer à la Faculté des Lettres. Je tiens à dire ici à Madame André Rivier, au nom du Conseil de Faculté, toute notre reconnaissance pour cet apport, précieux à nos étudiants.

Je n'ai pas eu le privilège de connaître André Rivier de très près. Mais je l'ai rencontré souvent et nous avons travaillé ensemble pour la Faculté des Lettres, notamment pendant son décanat, durant les deux années qui ont précédé les semaines mouvementées du semestre d'été 1968.

André Rivier était l'un de ceux qui avaient compris depuis long-temps que nos études de lettres supporteraient bien quelques réformes et que certaines revendications des étudiants étaient recevables. Élu Doyen, il avait su convaincre ses collègues qu'il en était bien ainsi, et il nous mit en route vers un nouveau règlement d'études. Il y consacra une partie importante de ses forces et de son temps, imaginant une solution originale qui tenait compte d'intérêts divergents, et équilibrant les données et les besoins en une synthèse d'une ordonnance parfaite.

Or, l'heure qui approchait n'était pas celle de la synthèse et de l'équilibre. C'était, en ce début de 1968, celle de la spontanéité à tout prix, de la rupture et des simplifications. Etre doyen à ce moment-là

n'était pas chose facile. Je pense que peu de doyens de la Faculté des Lettres de Lausanne se sont trouvés devant une tâche aussi délicate, où le sort même de l'Université se jouait et où l'avenir de la Faculté était à la merci d'une faiblesse ou d'une imprudence.

Nous pouvons dire aujourd'hui qu'André Rivier était, dans les vents et les brouillards de ces semaines, le meilleur pilote que nous pouvions souhaiter, conduisant notre bateau entre Charybde et Scylla, et ne se laissant troubler par aucune sirène.

Il avait vu venir ce qui se préparait et il y avait longuement réfléchi, selon son habitude. On se souvient de sa série d'articles, publiés en 1969/70, sur « Le mouvement étudiant lausannois et la réforme universitaire », articles qui donnent une analyse pénétrante de la situation, décrivant les forces en présence et définissant des perspectives. Lorsqu'il avait fait son choix, rien ne pouvait le désarçonner. C'est ainsi qu'il entraît dans l'arène, avec tout le sang-froid que lui donnait sa conscience de voir vrai et de raisonner juste, avec toute la courtoisie et l'attitude ouverte aussi que lui conférait cette certitude. A aucun moment, il n'a cédé à un mouvement de peur — et je pense bien qu'il en a eu, malgré les apparences —, refusant toute démagogie, refusant surtout les décisions hâtives et les promesses vaines qui sont destinées à être démenties par la réalité durable et qui ne laissent derrière elles que déception et amertume. Imperturbablement et loyalement, il a servi la Faculté dont il était le chef, lui réservant toute la liberté de son avenir.

Tel qu'il s'est montré pendant ces moments de haute épreuve, tel il a toujours été, me semble-t-il, comme membre du Conseil. Tout en gardant le sens de l'humour, André Rivier n'y admettait ni légèreté ni facilité. Chaque question était examinée à fond, passée au crible. Sa morale au Conseil était celle de Kant qui nous recommande de ne jamais agir autrement que sur la base d'une maxime généralisable. Il veillait sur la « philosophie » des études de lettres, dans toutes ses ramifications, pas seulement dans le domaine des langues anciennes. Il y apportait son intellect d'une acuité rare, sa conscience d'une sensibilité extrême, sa force d'expression au tour à la fois précis et imagé. Il nous a parfois retenus, quand nous voulions courir à une conclusion, mais il nous a toujours amenés à réfléchir davantage et plus profondément aux choses qui nous étaient et qui nous sont confiées.

Son départ nous appauvrit irrémédiablement. Son héritage et son exemple restent. Notre tristesse s'allie à la gratitude: nous avons beaucoup reçu. Ses collègues et ses étudiants ne l'oublieront pas.

Werner STAUFFACHER.

Chargé d'être le porte-parole des collègues d'André Rivier pour rappeler en peu de mots ce que fut sa présence parmi nous pendant ce bref espace de quinze ans, je suis conscient plus que jamais de ce qu'un tel témoignage aura de partiel et d'insuffisant. Cette rigoureuse maîtrise de soi, cette application extrême à toute tâche, qui marquaient d'emblée chacune de ses démarches, tout en révélant une force peu commune, faisaient qu'il ne laissait voir de lui-même rigoureusement que ce qu'il voulait laisser voir, ce qu'il jugeait nécessaire et juste. De sa vie personnelle, il bannissait toute intrusion indiscrète dans les rapports de travail; à peine s'il entrait dans le jeu d'une allusion au temps qu'il pouvait faire. Il est donc probable que chacun de ceux qui m'écoutent aura de lui une image fortement particularisée. Et si j'ai quelques scrupules en voyant ici ses collègues, combien plus quand j'aperçois aussi ses plus proches, et beaucoup de ses amis anciens et intimes. Ce sont eux surtout que je prie de ne prendre ce que je puis dire que comme des traits isolés, prétexte et commencement du vrai portrait que chacun de vous peut faire en son souvenir.

Ecartons d'emblée les lieux communs des éloges de ce genre, ceux surtout sur la bonté, la gentillesse, le savoir, la modestie enfin, cette vertu la plus faible de toutes, et sûrement la plus suspecte. La force de la personnalité d'André Rivier nous engage à réfléchir à des vertus bien autrement fortes, celles qui du reste entraînent les autres. Maîtrise de soi, connaissance des choses, sens aigu de ce qu'il faut, résolution à toute épreuve : à y penser un peu, de soi-même se recompose, quand on parle de lui, le vieux carré des vertus cardinales. Cela pourrait fournir le plan d'un long discours; il faut ici me contenter de suggérer ce que le temps trop mesuré ne me permet pas de dire.

Chacun se rappelle, je pense, cette sorte d'attention prévenante, mais toute en garde, qui était la sienne. Rien ne semblait aller de soi, que l'on n'eût d'abord mesuré le problème posé dans toutes ses dimensions et bien pesé les conséquences. Ce trait de caractère, un des premiers que l'on remarquait chez lui, fut le premier en date en tout cas pour celui qui vous parle. Quand la Faculté des Lettres fit appel à lui pour la chaire d'André Bonnard, je me rappelle ma surprise quand je lui en fis part, étant alors doyen. C'était le temps déjà si loin de nous où un doyen pouvait encore être naïf. Ce fut le premier de ces *Oui, mais*, de ces mouvements, non de refus, certes, mais de mise en

question qui exprimaient d'abord l'exigence la plus constante de sa réflexion. Dans nos réunions du Conseil de la Faculté, que de questions qui semblaient aller de soi étaient reprises par lui et replacées ailleurs que l'on n'avait pensé, au cours d'une argumentation subtile, mais ferme, complète, obstinée même s'il le fallait. Je ne dirai pas que l'on accueillait toujours avec beaucoup de plaisir ces changements du *tempo* de nos très longues soirées. Mais il avait raison ; il avait raison, je crois bien, presque toujours, dans cette remise en question et dans cette mise en garde. Ainsi se manifestait chez lui un souci du bien commun, une prévoyance, une attention qu'il a eue plus que personne.

Il faisait sentir de façon très particulière l'enchaînement des choses. Dans le jeu des institutions, du pouvoir et des écoles, des bonnes volontés et des résistances, des besoins et des moyens, il savait mieux qu'un autre que rien ne peut être laissé au hasard, que tout doit être prévu, et que seul obtiendra le nécessaire celui qui aura fait à temps ce qu'il faut, et comme il le faut. Ces choses banales, il faut les dire ici, tant elles s'imposaient dans tout travail avec lui, dans la plus simple conversation et dans toute sa manière d'être ; son tempérament donnait un relief inimitable à ces opérations de chaque jour. Vous vous rappelez certainement cette conférence qu'il a donnée en 1962, sur Eschyle et le tragique. Ce discours si peu rhétorique, si fortement dialectique, était centré avec une prédilection austère sur les idées de la nécessité, de l'enchaînement inéluctable de l'action et des événements. Bien sûr, cela tenait à son sujet ; mais cela n'était pas un hasard que le ton si personnel de ces réflexions, qui suggérait ça et là comme un autoportrait.

De tout cela découlait une idée maîtresse : celle du dévouement absolu, de l'engagement sans réserve et sans partage à toute tâche une fois assumée. Il en donnait l'exemple et l'attendait d'autrui, ne se gênant pas pour le dire à l'occasion. *On pourra voir*, dit-il un jour, *ceux qui travaillent et ceux qui se promènent*. *Se promener* était l'emblème d'une nonchalance qui n'avait de place que dans les régions invisibles d'une vie personnelle étroitement mesurée. Pour son compte, il ne se la permettait point, et c'était sensible en tout. Deux exemples m'en semblent bons à dire, même touchant de petites choses. En 1968, il était au fait des publications d'avant-garde mieux que personne d'entre nous ; mieux même, je crois bien, que quelques-uns des meneurs de la contestation. L'autre exemple semblera peut-être trop mince ? Nul collègue étranger n'a été reçu chez nous, qu'il ne lui parlât en homme qui avait cherché et découvert ce qui pouvait intéresser notre hôte et le mettre à l'aise sur son terrain.

De cette exigence, de cette compétence et de ce dévouement je pourrais donner beaucoup d'exemples, comme chacun de mes collègues. Pour sortir du domaine du Conseil de la Faculté, nous sommes quelques-uns dans cette salle à nous rappeler les séances d'une commission importante qu'il présidait, chargée de traiter un problème un peu complexe et de mettre en accord des préoccupations divergentes. Il a conduit ces délibérations jusqu'à ses dernières semaines de santé, le long d'un chemin très long par la force des choses, mais dont il semblait avoir prévu jusqu'aux surprises. Sa patience inventive eut là quelque chose de merveilleux. La nôtre aussi, pourrait-on dire. Peut-être bien; mais pour ne parler que de moi, je ne saurais de loin comparer ma pauvre patience de bonne volonté avec la sienne, qui tenait à sa connaissance parfaite de tout le problème, et à sa résolution de n'en éluder aucun aspect.

Cette résolution est un autre point qu'il faudrait rappeler en esquissant son portrait. *Fortitudo*; ne pas reculer là où l'on a reconnu qu'il faut tenir ses positions. Dans toutes les négociations, avec les autorités, avec les étudiants, avec ses collègues même à l'occasion, sa souplesse, qui était grande, ne l'a jamais engagé à des concessions sur ce point. On se rappelle peut-être la nuance inimitable qu'avait dans sa bouche le terme de *bon garçon*, pour désigner un caractère trop arrangeant qui ne sait pas voir quand il faut dire *non*. Il a dit un soir de Conseil, par une tournure qui n'était qu'à lui: *Nous ne plaisantons plus, si nous avons jamais plaisanté*.

Ses refus même portent témoignage de sa résolution. Il entendait ne pas s'engager là où il ne voyait pas encore les moyens d'aboutir, ou plus simplement là où son temps strictement employé ne lui permettait pas de s'engager pleinement. Je me rappelle le refus qu'il m'opposa le jour où j'évoquais avec lui, dans notre bureau de la salle Olivier, les tâches de notre Faculté dans le domaine de l'archéologie de l'Helvétie romaine. Je ne cache pas maintenant ma surprise d'alors et ma déception, ne pouvant sans son aide entreprendre en ce domaine. Mais je comprends aussi pourquoi il refusait alors. C'est qu'il est facile d'avoir des idées; lui ne voulait pas se charger de celle-là sans avoir la liberté de la réaliser, ce qui est bien autre chose. C'est ce qu'il a fait quelques années plus tard, comme on sait; et il était bien clair qu'il n'avait rien oublié de notre ancienne conversation.

Il va bien de soi que ce haut et ferme caractère imprimait un style très particulier à ses rapports avec les autres. J'aurais beaucoup à dire en mon nom personnel; mais je préfère ici rappeler deux détails. Le premier n'est qu'une nuance de physionomie, mais je pense que personne ne saurait l'oublier après l'avoir un peu connu. Vous vous

souvenez, quand on parlait avec lui, comment un sourire se dessinait sur son visage, comme pour dire qu'il était d'accord ou du moins attentif. Mais dans ce sourire, un angle de sa bouche restait fortement fixé à son point d'ancrage. C'était le fameux sourire à quarante-cinq degrés, où dans un détail imprévu, inimitable, de son visage tout de ferme régularité, se marquait l'équilibre entre l'adhésion, le mouvement, l'imprévu, l'imagination, et d'autre part le poids de ce qu'il faut, des nécessités avec lesquelles on ne joue pas. Mon autre exemple sera celui du jour où, étant doyen, après de très longs travaux préparatoires sur le nouveau Règlement, il dut constater que le Conseil de Faculté ne voulait pas le suivre, et cela sur un point qui lui tenait à cœur. Je ne suis pas le seul à me souvenir d'un instant très bref où l'on put deviner quelque chose comme un mouvement d'humeur : mais ce fut tout ; de nouvelles solutions furent élaborées, puis défendues par lui avec la même rigueur loyale.

Ainsi cet homme qui eût pu chercher ailleurs une position plus confortable, vu son autorité scientifique, a passé sa vie à se dévouer ici, dans son pays, ambitieux pour améliorer les conditions d'existence de notre Université, sans faiblesse et sans dédain. Je veux ici rappeler son discours d'ordinariat, il y a de cela sept ans. Il avait une forte aversion pour cette cérémonie anachronique de la présentation des professeurs ordinaires; en quoi il n'était pas le seul. Mais il était le seul à pouvoir tirer de cette imperfection des circonstances une victoire de plus. Au lieu d'ironiser comme d'autres, vous vous rappellerez par quel trait imprévu il y a fait entrer l'affirmation de notre souci majeur : Dorigny, ne perdant pas même ce jour de paroles académiques pour rappeler les progrès indispensables.

Parlant ainsi de son action parmi nous, je me garde d'oublier qu'il n'était pas seul de ce caractère. Mais c'était en lui que ces préoccupations étaient les plus visibles, les plus constamment agissantes. Il semblait en vérité qu'il n'avait pas d'autre vie que celle-là, que c'était là son vrai style. Ainsi, si l'on peut dire d'un Conseil de Faculté qu'il ait une conscience, notre conscience avait surtout son visage. Et comme c'est l'habitude des consciences, s'il lui arrivait d'être bonne, elle était souvent aussi, je ne dis pas mauvaise, mais soucieuse, mais attentive, prévoyante, imaginative, comme devraient être toutes nos pauvres consciences individuelles.

C'est grâce à lui, avec d'autres doyens avant et après lui, que notre Faculté a fait des progrès décisifs. Dans son équipement et dans sa forme d'abord. Il a affronté les problèmes aigus qui résultent de l'accroissement rapide du nombre des étudiants. Ainsi (pour parler de ce que je connais) c'est lui qui a créé le cadre où nous travaillons tous

les jours en grec et en latin, la salle Frank Olivier et ses annexes, lui qui a organisé là le travail en section. C'est grâce à lui enfin que notre Faculté a pris mieux conscience d'elle-même, de ses problèmes, de ce qu'elle devait et pouvait faire; c'est ainsi qu'elle est sortie d'une situation que les plus âgés d'entre nous ont connue, de dépendance et de silence docile. Il faut encore rappeler son action énergique, décisive, pour l'institution des cours de troisième cycle. L'initiative de ces cours n'était pas lausannoise ; mais c'est un fait que sans lui, ils n'auraient pas trouvé leur cadre et n'auraient pas été ce qu'ils sont. Il ne faut pas oublier non plus le rôle qui fut le sien dans la Société suisse pour l'étude de l'Antiquité, dont il fut président en des années où il fallait faire face à des problèmes nouveaux et quelquefois ardu, qu'il a résolus avec la même autorité et le même tenace savoir-faire.

Cette force d'âme sans laquelle les autres vertus ne sont que des intentions, ce dévouement absolu, ces exigences constantes, cette connaissance profonde des problèmes, ce sont, je crois, les traits dominants que, parlant du collègue que fut André Rivier, il fallait mettre en lumière. Mais nous n'oublions pas que ces traits fermes et constants de sa physionomie de professeur et de doyen ne dessinent qu'une partie de son portrait. Sous ces dehors rigoureux on pouvait pressentir souvent une sensibilité qui pour être sévèrement contenue n'inspirait pas moins ses rapports avec ses collègues et ses étudiants; elle animait son enseignement, dans ses cours et dans les séances du groupe de lectures grecques ; elle est présente dans ses travaux scientifiques, quelle que soit l'austérité démonstrative qu'il leur a toujours imprimée. Mais c'est de quoi d'autres vont maintenant parler.

Pierre SCHMID.



« Aucune connaissance *objective* de l'époque, d'un milieu, ne remplace l'intelligence directe des œuvres, qui ne s'obtient qu'avec elles, dans un contact immédiat et un commerce constant. »

Cette déclaration de principe, André Rivier la formulait en 1937, cherchant à cerner quelques-uns des sortilèges par lesquels Edmond Gilliard venait quelques mois plus tôt d'enchanter les auditeurs d'un cycle de conférences<sup>1</sup>. On voit sans peine combien justement elle s'appliquait aux étonnantes démonstrations de son ancien maître de gymnase. Mais il me faut en citer davantage pour décrire à mon tour les règles qu'il fixait à sa propre approche de la littérature au moment où allait commencer sa carrière d'helléniste :

« N'est-ce pas se faire une idée bien médiocre de cette littérature — écrivait-il — que d'en procurer l'accès au travers d'un maquis de considérations historiques qui lèvent, croissent et s'enchevêtrent avec une vélocité si terrifiante, qu'on désespère d'arriver jamais jusqu'au but ? Et ces œuvres se passent d'être introduites; elles sont intactes et généreuses comme au premier jour. Nous avons à en discerner la saveur comme d'un fruit fraîchement cueilli, semblables au peintre distinguant deux valeurs confondues, au musicien notant l'écart exquis de deux notes simultanées. »

Ces lignes datent de 1937. L'élève d'Edmond Gilliard et d'André Bonnard avait alors acquis depuis un peu plus d'un an sa licence ès lettres et se préparait à l'étape du doctorat. Il avait choisi pour sujet de thèse le théâtre d'Euripide, bien propre, assurément, à mettre à l'épreuve la méthode historique dont il dénonçait si vigoureusement

---

<sup>1</sup> « Edmond Gilliard et l'humanisme classique », *Etudes de Lettres*, 1938, 95. Ce sera encore le thème de l'introduction de sa thèse, *Essai sur le tragique d'Euripide*, Lausanne, 1944, dont voici les dernières phrases : « Mais au-delà de cette « actualité » brouillonne, il [le lecteur d'Euripide] perçoit encore une voix, parfois voilée et douteuse, mais plus souvent puissante et grave comme un chant solennel. Cette voix inimitable atteste la présence d'un très grand poète. Au point qu'on finit par se demander si les critiques, déroutés par la diversité du théâtre d'Euripide, séduits par la quantité de rapports qui se peuvent établir entre ce théâtre et l'évolution des idées et des mœurs, n'ont pas été conduits à faire prévaloir les caractères qu'Euripide possédait en commun avec son époque sur les traits qui, le définissant en propre et le distinguant de ses contemporains, peuvent seuls nous révéler le secret de sa vocation et de son art » (p. 21).

l'incompétence dans les termes que je viens de rapporter. Sept ans plus tard, sa thèse achevée démontrait la justesse de son projet : il avait libéré la tragédie euripidienne des critères historicisants qui en barraient l'accès depuis un demi-siècle et restauré Euripide, trop longtemps qualifié de philosophe de la scène<sup>2</sup>, dans son statut de poète, et de poète tragique. Il suivait, ce faisant, le chemin qu'avait tracé André Bonnard, adversaire lui aussi de la critique historique et lui aussi adepte d'une appréhension des textes qui fît confiance à l'intuition, à la sensibilité, aux mouvements du cœur. Mais il le suivait en meilleure connaissance de cause, décidé quant à lui à interroger les historiens et les philologues avant de les écarter de sa route, et c'est ce qu'il devait dire beaucoup plus tard dans sa leçon inaugurale de 1957<sup>3</sup>, dosant de manière plus précise, après expérience, les apports respectifs de la compréhension directe, comme il l'appellera, et des sciences historiques. Je cite à nouveau :

« Le savoir érudit met entre nos mains les instruments de cette rencontre que nous cherchons avec l'homme de la civilisation hellénique. Nous ne lui demandons pas de nous procurer l'intelligence des œuvres d'art, mais de nous y préparer ; non pas de nous guider au cœur vivant des formes, mais de nous apprendre à les décrire avec précision, et de nous en faire connaître la finalité sociale ou religieuse. Non pas de supplanter le jugement et le goût, mais de l'armer, de le fortifier, de le déniaiser peut-être. »

Mais en voilà assez sur la méthode. Revenons au sujet de la thèse, cet *Essai sur le tragique d'Euripide*, paru en 1944, qui a fait date dans la philologie grecque en provoquant la révision complète de la critique euripidienne. Celle-ci, en effet, croyait avoir dégagé de l'examen soigneux des idées développées dans chaque tragédie deux certitudes concomitantes. La première, c'est qu'Euripide s'était donné la mission de porter sur la scène l'enseignement rationaliste des sophistes, notamment leur mise en cause des mythes et des croyances religieuses. La seconde, qu'il était par là même moins poète que philosophe, donc

<sup>2</sup> Voir la note précédente. Depuis longtemps épuisé, cet ouvrage attendait une réédition, à laquelle André Rivier avait finalement accepté de se soumettre après avoir résisté à de nombreuses sollicitations. Le manuscrit en était à peu près achevé en 1964. Repris plus récemment pour les dernières retouches, il sera publié dans son ultime état si possible avant la fin de cette année.

<sup>3</sup> « Devant la Grèce et sa littérature : situation de l'helleniste », *Etudes de Lettres*, 1958, 1-16. La citation qui suit se lit p. 14 sq.; elle amorce une conclusion dans laquelle on saisit sans peine — et c'était l'une des visées de la leçon — la réhabilitation de la philologie dans l'équipement de la critique littéraire.

inférieur d'autant à ses grands prédecesseurs et rivaux Eschyle et Sophocle. Il ne s'agissait pas de nier l'évidence : les discours philosophiques, les références au rationalisme contemporain, les protestations ou la dérision à l'endroit de l'arbitraire des décrets divins ne manquent pas dans son théâtre. Mais est-ce sa substance ? Pour répondre à cette question, André Rivier en pose une autre : qu'est-ce qu'un poète, et singulièrement un poète de tragédie ? Ou mieux : qu'est-ce qu'une tragédie ? Et il y répond par Aristote : « L'imitation d'une action élevée et complète »<sup>3a</sup>, termes desquels il déduit, en soulignant le mot *action*, qu'elle est d'abord une action dramatique, un drame. De là, passant de tragédie en tragédie d'*Alceste* aux *Bacchantes*, il va montrer comment le génie d'Euripide consiste partout à rendre ce drame dramatique. Tantôt les péripéties de l'action s'organisent de manière à acculer le héros à la décision tragique porteuse de catastrophe : mieux cette action « domine tous les éléments du drame et les ordonne en vue d'une fin unique »<sup>3b</sup>, plus pleine est la forme tragique, plus réussie sa poésie. Fort de ce critère, Rivier reconnaît dans *Alceste*, dans *Médée*, dans *Hippolyte*, dans *Iphigénie à Aulis* et dans les *Bacchantes* les cinq chefs-d'œuvre d'Euripide, relevant en outre que l'action y est si parfaite parce que la décision du héros s'y oppose à la force élémentaire d'un destin et parce que ce destin même l'oblige à choisir l'attitude qui le perdra. Choisissant Artémis et la chasteté, Hippolyte déclenche le mécanisme implacable de la vengeance d'Aphrodite qui passe par le suicide de Phèdre et l'imprécaction de Thésée pour aboutir à sa propre mort. Ailleurs au contraire, l'action se meut sur le plan horizontal d'une aventure humaine pathétique, dans l'*Héraclès* par exemple, ou romanesque, comme dans *Iphigénie en Tauride*. Le tragique s'éloigne, l'intérêt se porte ailleurs, le charme est autre sans être nécessairement moindre. Ainsi Rivier en vient-il à distinguer deux lignes d'inspiration non convergentes, celle du drame tragique et celle du drame romanesque, et il ne cache pas qu'il tient la première pour la plus essentielle : « Euripide n'a pas abandonné la tragédie pour confier au drame romanesque le soin de dire ce qu'il avait de plus important. Il ne pouvait exprimer cela que par le moyen de la tragédie. Il eût continué d'en écrire s'il en avait senti le besoin. »<sup>4</sup>

Ce critère nouveau, qui permettait de poser un jugement de valeur sur les tragédies conservées, implique, vous l'avez remarqué,

---

<sup>3a</sup> *Poétique*, 1449b24.

<sup>3b</sup> P. 35.

<sup>4</sup> P. 153.

l'affirmation du caractère religieux du tragique d'Euripide. Pour que la mort d'Hippolyte atteignît sa pleine dimension tragique et ne se réduisît pas à un enchaînement de circonstances, il fallait que la puissance effective de la déesse qui le frappait ne soulevât aucun doute. Ainsi se trouvaient réfutées les théories antérieures sur le scepticisme du poète et justifié le postulat d'une poésie tragique comparable à celle d'Eschyle et de Sophocle. La thèse parut assez audacieuse pour inspirer à un critique anglais le jugement suivant — je cite — : « Il apparaît clairement au fil de la lecture que Rivier aborde la tragédie en catholique, qui trouve chez Euripide une intuition de la divinité toute puissante, inexprimable et personnelle, exigeant des hommes révérence, soumission et adoration même au moment de leur destruction. »<sup>5</sup> Faites la part qu'il faut à la mauvaise humeur de Mr. Winnington-Ingram, il n'en reste pas moins que l'acceptation d'une dimension divine va se retrouver sous diverses formes dans les articles relativement nombreux qu'André Rivier consacrera dès lors à l'auteur qui demeura jusqu'à ses derniers travaux au centre de ses préoccupations.

En 1958, en effet, dans deux études parallèles présentées l'une dans le recueil des hommages offerts à André Bonnard<sup>6</sup>, l'autre dans le cadre des « Entretiens sur l'antiquité classique » de la Fondation Hardt<sup>7</sup>, il réaffirme par un autre chemin et contre d'autres préjugés ce qu'il considère comme un élément indéracinable de la tragédie d'Euripide, le sentiment du divin. Il se concentre cette fois sur *Hippolyte* et sur *Médée* pour réfuter le type d'interprétation dite psychologique, dans laquelle on admet que la passion de l'héroïne, l'amour chez Phèdre et la vengeance chez Médée, est conçue par le poète comme un effet de la personnalité de ses protagonistes, quand bien même il en rend nommément responsable une force extérieure, la déesse Aphrodite dans le cas de Phèdre, le θυμός chez Médée. Il suffit, pour Phèdre, de prendre d'abord au sérieux ce que dit Euripide de l'intervention d'Aphrodite, puis de lier à cette intervention ce qu'il dit ensuite de l'ἔρως, de l'*amour* dont Phèdre est la proie : on voit alors que la force qui la détruit et dont elle affirme qu'elle n'a pu venir à bout est véritablement ressentie comme supra-humaine. Le cas

<sup>5</sup> R. P. Winnington-Ingram, *The Classical Review*, 62, 1948, 18.

<sup>6</sup> « Euripide et Pasiphaé », dans *Lettres d'Occident. De l'Iliade à l'Espoir. Etudes et essais offerts à André Bonnard*, Neuchâtel, 1958, 51-74.

<sup>7</sup> T. VI, *Euripide* : II André Rivier, *L'élément démonique chez Euripide jusqu'en 428*, 45-86.

de Médée est plus difficile, du fait qu'aucune divinité de la folie vengeresse n'est évoquée ; mais l'interprétation du terme θυμός, qui désigne normalement une force interne, celle d'un sentiment, par exemple, va fournir le substitut de la puissance divine. Si inné qu'il soit, le θυμός comporte en effet nécessairement, du point de vue de la pensée grecque à l'époque de *Médée*, une composante irréductible à la personnalité, ce que Rivier appelle un élément démonique. Démonique, donc, en ce sens spécial, la haine de Médée pour Jason. A l'appui de cette interprétation sont invoquées quelques tragédies perdues de la même époque, en particulier les *Crétois*, où l'on sait que Pasiphaé expliquait elle-même son union monstrueuse avec le taureau de Minos comme l'effet d'une passion voulue par une puissance surnaturelle.

Ces deux études de 1958 attestent une évolution de leur auteur relativement au théâtre d'Euripide. Sur le plan de la méthode, par lequel je commence, on se rend compte que la recherche et l'analyse des éléments objectifs, encore absentes de sa thèse de doctorat, ont remplacé l'approche subjective. Il s'agit de savoir quelles réalités recouvrent pour le poète des termes tels que θυμός, la force du sentiment, ἔρως, le désir, νόσος, la maladie, et à cette fin d'interroger l'histoire de ces termes et au delà de cette histoire, l'histoire des conceptions psychologiques du temps. On le voit aussi accepter plus volontiers l'opinion que le mode de pensée d'une époque, en l'espèce celle qui va de 450 à 430, conditionne inévitablement les idées d'un auteur, axiome classique de la critique historicisante qu'il rejetait, nous avons vu avec quelle vigueur, vingt ans plus tôt. Mais sur le plan conceptuel aussi, quelque chose a changé. Alors qu'il défendait dans sa thèse le sentiment religieux d'Euripide contre l'accusation d'irréligion, dans ses deux études de 1958, l'opposition se situe entre le rationnel et l'irrationnel, la notion d'élément démonique donnant seule à cet irrationnel une nuance religieuse. Nuance si subtile, d'ailleurs, que j'aime mieux citer que risquer une définition : « Il n'est probablement pas raisonnable de nier à priori que la critique euripidiennne [il s'agit d'Euripide critiquant les croyances], fût-elle d'inspiration rationaliste, n'ait pu s'accommoder de certaines formes du sentiment du divin, et notamment de celles qui dans la conscience hellénique s'alliaient à la perception d'une puissance suprahumaine que les cultes ne saisissaient pas complètement, que les personnifications de la poésie n'épuisaient pas, et qui se manifestait directement aux hommes dans l'ambivalence et la précarité de leur condition. Affirmer qu'une perception de cet ordre était possible chez Euripide, ce n'est pas dire grand-chose, mais c'est assez pour que nous puissions nous demander

maintenant si, dans certaines œuvres de sa maturité, le poète avait fait place en effet à cette fonction démonique de l'existence humaine. »<sup>8</sup> On croit discerner dans ce point de vue l'influence d'un livre paru huit ans plus tôt, que Rivier admirait beaucoup, *The Greeks and The Irrationals*, de Dodds, mais je n'irais pas jusqu'à l'affirmer, Rivier n'étant guère homme à subir quelque influence que ce soit.

Dix ans plus tard, le voici à nouveau et pour la dernière fois occupé d'Euripide et de cette même période des années trente où s'élaborent trois des cinq tragédies qu'il considérait comme ses chefs-d'œuvre. Il s'agit cette fois d'*Alceste*, jouée en 438. Tragédie hybride et, de ce fait, problématique à souhait, puisqu'elle tenait lieu de drame satyrique sans recourir aux personnages typiques de ce genre dramatique et qu'elle traitait un sujet tragique, mais avec un dénouement heureux. Trois études y sont consacrées: une brève communication présentée en 1968 à Madrid lors d'un congrès national des études classiques<sup>9</sup>, et deux articles consécutifs intitulés *En marge d'Alceste et de quelques interprétations récentes*, rédigés dès 1971 et parus à une année de distance en avril 1972 et juillet 1973 dans le *Museum Helveticum*<sup>10</sup>. Je m'y arrêterai peu, encore qu'une interprétation complète de l'*Alceste* ne laisse pas de s'esquisser à travers ces travaux voués pourtant à des points particuliers. Vu leur nature, en effet, je devrais descendre dans trop de détails, et par exemple commencer par résumer toute la tragédie. Il me suffit de dire que Rivier y défend une fois de plus Euripide contre des jugements tendant à l'accuser de discrediter le mythe. S'affirment donc sur Euripide à travers tant d'études non seulement un intérêt permanent et comme une préférence pour son théâtre, mais aussi une ligne d'interprétation caractérisée par sa droiture et sa constance. C'est la plus belle et la plus sûre contribution d'André Rivier au progrès des études grecques.

Avant de quitter le chapitre de la tragédie, il me faut évoquer brièvement trois travaux consacrés au théâtre d'Eschyle et destinés à saisir le propre de son tragique. Le plus complet est une conférence donnée à Lausanne en 1962 sous le titre *Eschyle et le tragique*<sup>11</sup>; les deux autres, qui datent de 1966 et de 1968, portent plus spécialement

<sup>8</sup> *L'élément démonique...*, p. 53.

<sup>9</sup> « Sur un motif de l'*Alceste* d'Euripide », *Actas del III Congreso Español de Estudios Clásicos, II Comunicaciones...*, Madrid, 1968, 286-295.

<sup>10</sup> *Museum Helveticum*, 29, 1972, 124-140, et 30, 1973, 130-143.

<sup>11</sup> *Etudes de Lettres*, 1963, 73-112. La conférence s'inscrivait dans le programme d'hiver de la Société académique vaudoise.

sur la notion de nécessité<sup>12</sup>. L'attitude d'Eschyle à l'égard des dieux et le contexte religieux de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle ne laissent pas de place, cela va de soi, au moindre doute sur le rôle dominant de l'élément divin dans sa conception de la tragédie. Le doute irait plutôt en sens inverse : y a-t-il encore tragédie quand les dieux disposent de l'homme en toute puissance comme d'un jouet et se plaisent à l'égarer pour le perdre ? En d'autres termes, quelle liberté reste à l'homme d'échapper à leurs combinaisons implacables ? Quelle responsabilité engage-t-il dans ses décisions, si elles lui sont dictées par sa destinée ? Si sa liberté est nulle, s'il est en toute chose irresponsable, ses malheurs peuvent éveiller l'horreur et la pitié, qui sont les ressorts du tragique selon Aristote, mais ils ne comportent pas d'action tragique. Et pourtant que font Xerxès dans les *Perses*, Agamemnon dans la tragédie qui porte son nom, Oreste dans les *Choéphores*, sinon choisir, décider, agir, puis expier ? C'est cette question que traite Rivier dans *Eschyle et le tragique*, désireux de prendre position dans une controverse qui divise et divisera sans doute toujours les lecteurs d'Eschyle, tant il est vrai que sa gravité met en jeu non pas seulement leur jugement littéraire, mais aussi leur conception de la vie, leur conscience, un peu comme s'ils se sentaient eux-mêmes interrogés par le poète. Ce qui intéresse André Rivier ici, c'est qu'Eschyle paraît avoir évolué au cours des quatorze années qui séparent les *Perses* de l'*Orestie*. Dans les *Perses*, Xerxès pouvait en toute liberté s'en tenir aux limites que la destinée avait fixées à l'expansion de son empire, ne pas franchir l'Hellespont, ne pas envahir la Grèce continentale et par conséquent ne pas subir la catastrophe de Salamine. Mais il l'a fait, il a transgressé l'ordre divin et les dieux l'ont frappé, durement. Dans l'*Orestie*, le mécanisme destructeur commence au sacrifice d'Iphigénie : Agamemnon pouvait-il en toute liberté sacrifier sa fille ou ne pas la sacrifier et décider par là d'empêcher seul l'expédition contre Troie ? Sa décision, dira Rivier, était certes libre vis-à-vis des dieux, mais elle ne l'était pas, à la différence de celle de Xerxès, vis-à-vis des hommes, c'est-à-dire de l'armée grecque impatiente de quitter Aulis. Le conflit s'est déplacé. Il n'est plus entre un homme et son destin, mais dans l'incompatibilité des exigences divines et des affaires humaines. Ainsi réaffirme-t-il en dernière analyse la liberté humaine, dans cette perspective élargie, contre la nécessité inéluctable, dans la

---

<sup>12</sup> « Un débat sur la tragédie grecque. Le héros, le « nécessaire » et les dieux », *Revue de Théologie et de Philosophie*, 99, 1966, 233-254, et « Remarques sur le « nécessaire » et la « nécessité » chez Eschyle », *Revue des Etudes grecques*, 81, 1968, 5-39.

même intention qui lui avait fait réaffirmer chez Euripide la part divine contre la part humaine : donner au tragique vers le haut comme vers le bas, si je puis dire, sa plus grande dimension.

A côté de ces études sur la tragédie, quelques travaux sur la philosophie présocratique constituent un ensemble non moins cohérent, mais plus restreint. Leur orientation générale est celle que fixe un exposé présenté au Groupe vaudois de la Société romande de philosophie sous le titre *Pensée archaïque et philosophie présocratique* et publié tel quel dans la Revue de Théologie et de Philosophie en 1953<sup>13</sup>. Centré sur Héraclite et sur Xénophane, il définit dans ses grands traits le caractère spécifique de la pensée archaïque comparée à la philosophie classique, je veux dire celle d'un Platon et d'un Aristote : « La pensée archaïque ne fait pas une distinction de principe entre sujet et objet, pas plus qu'elle ne sépare nettement le monde extérieur du monde intérieur. Elle pose l'acte de la connaissance comme une totalité vécue dont les composantes ne sont pas dissociées. Par conséquent elle ne connaît aucune problématique de la connaissance, et opère moins encore les discriminations qui en découlent pour l'objet et le sujet. » Et plus loin : « On voit ici s'indiquer avec force une démarche de l'esprit qui vise à « comprendre » plutôt qu'à expliquer. »<sup>14</sup> Originales, voire choquantes pour le non-initié, ces affirmations élémentaires ne l'étaient qu'à peine pour l'helléniste. Du moins à cette date, c'est-à-dire après l'abandon relativement récent des théories qui avaient trop longtemps dominé l'histoire de la philosophie grecque. Mais elles annonçaient des revisions plus exigeantes encore. En 1954, ce sera une conférence magistrale intitulée *Sur le rationalisme des premiers philosophes grecs*, dans laquelle le prétendu rationalisme d'un Xénophane et d'un Héraclite va se révéler un faux-semblant<sup>15</sup>. On ne trouve, en effet, ni chez l'un ni chez l'autre, contrairement à une opinion accréditée dès l'antiquité, de vraie mise en cause des croyances religieuses. Au contraire, la notion même de φύσις, de nature, qui est l'objet de leurs recherches, comporte à leurs yeux une essence divine en ce que, des trois notions qu'elle réunit, celles de forme, d'ordre et de puissance en acte, la dernière au moins est ressentie par eux comme un apanage de la divinité. Trois études complémentaires viennent étayer cette thèse : de 1952 une monographie intitulée *Un emploi archaïque de l'analogie chez Héraclite et Thucydide*<sup>16</sup>, qui

---

<sup>13</sup> T. 86, 1953, 93-107.

<sup>14</sup> P. 97 et 99.

<sup>15</sup> Revue de Théologie et de Philosophie, 88, 1955, 1-15.

<sup>16</sup> Lausanne, 1952 (Collection des Etudes de Lettres, 11).

cherche à illustrer l'axiome que je citais à l'instant, selon lequel la pensée archaïque ne distingue pas entre le sujet et l'objet, idée reprise sur d'autres exemples dans *L'homme et l'expérience humaine dans les fragments d'Héraclite*<sup>17</sup>, de 1956, et, de 1956 aussi, une analyse de fragments de Xénophane portant sur la distinction entre savoir et croire, *εἰδέναι* et *δοκεῖν*, et visant à annuler celle-ci pour confirmer cet autre axiome que j'ai cité, selon lequel la pensée archaïque ne connaît aucune problématique de la connaissance<sup>18</sup>.

Il me serait facile de montrer que ces mises au point, parfois polémiques, procèdent du même mouvement et tendent au même but que la restauration d'Euripide et d'Eschyle: barrer la route à toute projection vers l'arrière de systèmes de pensée plus tardifs, vrais miroirs déformants, pour protéger l'intégrité des auteurs et de leurs œuvres et faire qu'on ne puisse parler d'eux qu'à l'intérieur de leur propre univers. Tel est le bon usage de l'histoire. Je pourrais montrer aussi que le spectre du rationalisme si souvent évoqué révèle un souci plus profond et probablement plus intime : celui de préserver aux auteurs à qui André Rivier avait voué sa préférence la part du mysticisme, j'entends par là leur sentiment de l'indicible, qu'il leur voyait injustement disputée.

Je ne devrais pas m'arrêter là, car je n'ai rien dit encore du livre important qui marque l'année 1962, fruit de plusieurs années d'études arides, les *Recherches sur la tradition manuscrite du traité hippocratique « De morbo sacro »*<sup>19</sup>. A part sa thèse, c'est le seul travail qui ait pris forme de livre dans tout ce qu'il a publié et il mériterait à ce titre plus qu'une simple mention. Mais son caractère technique fait qu'on ne saurait en rendre compte sans recourir à l'appareil compliqué de la science à laquelle notre génération a donné le nom de codicologie. J'y renonce donc, non sans rappeler que cet ouvrage a fourni aux éditeurs d'Hippocrate des données nouvelles et fondamentales longtemps attendues et qu'il aurait trouvé son aboutissement normal dans une

<sup>17</sup> *Museum Helveticum*, 13, 1956, 144-164.

<sup>18</sup> « Remarques sur les fragments 34 et 35 de Xénophane », *Revue de Philosophie*, 30, 1956, 37-61.

<sup>19</sup> Berne, 1962, ouvrage suivi d'un article qui répondait à la critique de ses principales conclusions (H. Grensemann, *Archives internationales d'histoire des sciences*, 17, 1964, 350-356): « Contamination primaire ou modifications secondaires dans la tradition médiévale du *De morbo sacro*? Le cas du Corsinianus 1410 », *Museum Helveticum*, 29, 1972, 12-43. Le manuscrit de l'édition de ce traité qu'André Rivier préparait pour le *Corpus Medicorum Graecorum* a connu divers remaniements, mais il n'avait pas encore acquis sa forme définitive en 1973 et n'a pu, de ce fait, être conservé.

édition du traité de la maladie sacrée, dont Rivier avait établi déjà un texte critique provisoire, si la mort n'avait pas empêché cet accomplissement.

Je conclus donc sur ce regret, que vous êtes venus partager ici avec le petit monde des hellénistes, de l'inachèvement de l'œuvre. Que ce regret soit atténué par la consistance et la luminosité de sa partie achevée nous est toutefois, en même temps qu'un exemple, une sorte de consolation et le sujet d'une grande et durable reconnaissance.

François LASSERRE.

Pour moi, André Rivier n'était pas d'abord un helléniste, c'était un être humain dont la tâche professionnelle consistait à enseigner le grec. C'est cette primauté de l'humain qui faisait sa force et donnait valeur à son enseignement.

On le sait assez, le grec est dans une situation difficile. Nietzsche disait qu'une société forte ne s'interroge pas sur ses valeurs. Or, la société des hellénistes se demande pourquoi le grec. Elle répond, bien sûr, mais ses réponses ne satisfont pas tout le monde. Dans un tel domaine, comme peut-être dans tous les domaines importants, la seule réponse probante est une réponse existentielle: je ne sais pas si le grec comme concept abstrait est vivant ou mort ; je sais au moins que le grec, enseigné par André Rivier, était vivant.

Comme étudiants, nous nous attendions à voir notre professeur argumenter longuement et périlleusement, dès la première leçon, pour défendre pied à pied la valeur de l'hellénisme et des études grecques. Il n'en fut rien. Car la culture, l'humanisme, ne sont pas des théories qui se prouvent à coup d'arguments ou d'arguties. Ils sont la conséquence d'une conviction, vécue avant d'être discutée. Chez André Rivier, quelle était cette conviction ? Que les Grecs peuvent nous aider à n'être pas barbares. Autrement dit, qu'une certaine permanence humaine existe, et que, si c'est d'abord lui-même que l'homme d'aujourd'hui doit comprendre, il peut le faire, au moins pour une part, à travers l'étude d'un autrui particulier, le grec. Fort de cette conviction, dont je dirai tout à l'heure comment elle se traduisait dans la pratique de ses cours, André Rivier n'était cependant pas quelqu'un qui aurait fait du grec sans plus jamais se demander pourquoi, ou qui se serait contenté d'une sorte d'hellénisme infus. Non, il acceptait de mettre en jeu ses idées, jusqu'aux plus fondamentales. Mais ces mises en question se jouaient sur un fond de certitude, qui, d'une certaine façon, leur permettait d'autant mieux d'être radicales.

Sa supériorité sur nous ne résidait pas dans un savoir supplémentaire (qu'il détenait bien sûr, faut-il le dire), mais dans cette certitude, enrichie par la connaissance, et grâce à laquelle il affrontait nos problèmes contemporains. Il répétait souvent cette phrase, qui en dit long: « Le professeur ne doit pas être le premier de sa classe. » Et cela voulait dire: le professeur ne doit pas savoir plus, il doit savoir autrement. Son avoir est un être.

Dans les cours d'André Rivier, comment une telle vision se manifestait-elle ? Est-il concevable de parler de littérature grecque de façon précise, détaillée, parfois technique, tout en ramenant l'étudiant à son être profond, tout en l'aidant à vivre ses préoccupations d'aujourd'hui ? Cela est concevable. André Rivier y parvenait à travers la forme donnée à ses exposés, et grâce à leur contenu sous-jacent.

Quand je parle de forme, je devrais surtout parler de ton. André Rivier était un enthousiaste, il attaquait ses sujets comme des énigmes passionnantes, il procédait par questions pressantes, par suspens, par élans. Dans ses cours, nous n'avions pas à enregistrer, mais à découvrir. Une connaissance nouvelle, ce n'était pas cinq lignes de plus dans nos notes, c'était une exclamation intérieure. Quel que fût le sujet traité par André Rivier, nous avions l'impression d'explorer le passé sous sa conduite, et non pas d'écouter le récit d'une exploration.

Je garde également un souvenir reconnaissant à André Rivier pour la façon dont il savait nous acclimater à l'Université quand nous étions nouveaux étudiants. Dans les débuts, beaucoup de choses nous rebutaient ou nous effrayaient. Nous qui, jusqu'à présent, avions eu un accès très simple aux œuvres aussi bien qu'à leurs auteurs, et croyions naïvement qu'ils vivaient d'une existence indépendante, nous comprenions bientôt que les choses n'étaient pas si simples : l'auteur ou l'œuvre étudiés disparaissaient rapidement sous une masse de littérature, secondaire par le nom, primordiale par le poids. Une masse écrasante en même temps qu'abstraite. André Rivier savait apprivoiser pour nous cette matière redoutable. Il riait de nos airs inquiets, et nous disait : « La grammaire Kühner-Gert, les scolies alexandrines, les commentaires de Didyme, les papyrus d'Oxyrhynque, cela existe concrètement, on peut le voir, le toucher ; n'ayez pas peur, cela va vous aider, non vous écraser. » A chacune de ses leçons, il amenait un de ces redoutables volumes, l'ouvrait devant nous, le déployait, le dominait, l'exorcisait avec humour. C'est ainsi que nous étions même parvenus, grâce à lui, à ne point trop craindre le monstre entre les monstres, l'hydre aux cent têtes, sous la tyrannie duquel Platon lui-même se met à parler allemand, j'ai nommé la *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*. C'est ainsi surtout que tous nos instruments de travail demeuraient à leur rang d'instruments, au service d'une fin qui demeurait toujours présente, même aux moments les plus arides d'un exposé. Cette fin, qui était la littérature et la pensée grecques.

Si j'en viens maintenant à cette littérature et à cette pensée, comment André Rivier nous les rendait-il vivantes ? Pourquoi, comment finissait-il presque toujours par nous ramener à nos interrogations

d'aujourd'hui ? Il ne faudrait pas croire que ses cours se dissipaien t en perpétuels rapprochements ou allusions plus ou moins forcées à la réalité moderne. Non, ils étaient bel et bien centrés sur leur sujet, Aristophane, Callimaque ou Sophocle. Mais, à la fin de chaque leçon, ou presque, on sentait que le cours allait s'ouvrir, se déployer soudain vers nous. Pendant toute l'heure, nous sentions cette ouverture prochaine, nous percevions les germes du présent. Et soudain cela venait, un brusque coup de sonde dans l'aujourd'hui, comme pour confirmer que notre monde moderne n'avait jamais cessé d'exister, là, à fleur d'antiquité.

C'est ainsi que la double fonction de poète et de critique revendiquée par Callimaque fut soudain rapprochée — et de façon convaincante — des exigences baudelairiennes. C'est ainsi qu'à propos des origines de la comédie, nous sommes entrés dans les sociétés primitives — mais contemporaines — sous le regard de Mircea Eliade et de Lévi-Strauss. C'est encore ainsi que, parlant d'Œdipe qui s'éprouve coupable à la suite d'un acte pourtant involontaire, notre professeur évoqua devant nous ce soldat rentrant de la deuxième guerre mondiale, qui, à force de serrer contre lui son enfant en bas âge, dans sa joie frénétique de l'avoir retrouvé, finit par l'étouffer, et s'écrie : « J'ai tué mon fils ! » Non, décidément, nous ne quittions pas l'humanité pour un vain humanisme.

Et puis, de façon générale, il suffisait à André Rivier de laisser transparaître sa sensibilité devant une œuvre antique pour que l'œuvre, à travers l'émotion, nous devienne contemporaine. Un jour, nous lisions un poème évoquant le chant nocturne du rossignol. Notre professeur nous demanda si nous avions déjà entendu nous-mêmes un tel chant. Et, comme il était pudique, il ajouta : « C'est quelque chose d'étonnant. » Nous avons tous compris qu'à la place d'« étonnant », il fallait entendre « émouvant ».

Oui, la culture, l'humanisme, c'est aussi cela : savoir entendre, à travers les siècles, le chant du rossignol. André Rivier n'a certes pas donné cette définition de la culture ; je doute même que, dans tous ses cours, il ait une seule fois décrété explicitement ce qu'elle était pour lui. Mais implicitement, et d'autant plus fortement, il n'a cessé de nous dire que la culture était la connaissance au service de la conscience, et que l'hellénisme, c'était l'homme d'hier au service de l'homme d'aujourd'hui.

Bien sûr, nous n'avons jamais fini de nous demander « pourquoi la Grèce », à la façon de la société évoquée par Nietzsche, et qui se demande pourquoi ses valeurs. Nous n'avons pas fini de nous traîner dans la décadence et de vivre le déclin de l'occident. Mais André

Rivier nous a montré que notre civilisation, tout comme une personne en pleine conscience, pouvait, au plus fort de son autocritique, essayer de croire en elle-même. Il nous a montré que se pencher sur son passé, ce n'est pas nécessairement y tomber.

Jusqu'à l'été dernier, je n'avais jamais mis les pieds sur le sol grec. En montant pour la première fois sur l'Acropole, je craignais que la réalité des ruines réduise à l'état de mythe une Grèce par trop idéalisée. Je craignais que les yeux des Cariatides ne soient vides, que les colonnes du Parthénon ne saignent pas sous l'ongle; je craignais que la dernière et la seule renaissance des dieux grecs ne soit ce redoutable phénix militaire des timbres-poste. Mes craintes ne concernaient au fond que moi-même : car si nous avons du sang dans les veines, les veines du marbre aussi saigneront. Et si nos regards ne sont pas vides, les yeux des Cariatides nous parleront sûrement d'humanité. La Grèce sera ce que nous la ferons. Non seulement André Rivier nous l'a rendue vivante, mais encore il nous a donné l'intense désir qu'elle ne meure pas.

Ni l'enseignement, ni surtout la présence humaine d'André Rivier ne seront perdus pour nous, je le promets.

Etienne BARILIER.

ANDRE RIVIER

Quelques textes

